

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CCAS DE MONTGERON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2023

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS DE LA
VILLE DE MONTGERON**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Montgeron, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Isabelle GARTENLAUB, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Madame GARTENLAUB, Madame RAUNIER, Madame MOISSON,
Madame PLECHOT, Madame HERBINET, Monsieur FERRIER,
Monsieur LAACHI, Monsieur HUSSON, Monsieur MASROUKI

Absents ayant donné
procuration : Madame CARILLON, ayant donné procuration à Madame GARTENLAUB
Monsieur SALL, ayant donné procuration à Madame RAUNIER
Monsieur WEIBEL, ayant donné procuration à Madame HERBINET

Absents excusés : Madame BILLEBAULT, Madame BRISTOT, Madame NADJI,
Madame BOURGEOIS, Monsieur GALINAND

Secrétaire de
séance : Madame PLECHOT

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS DE LA VILLE DE MONTGERON

Vu le Code de l'action sociale et des familles,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif 2022 du CCAS ainsi que le budget supplémentaire 2023,
Vu l'exécution budgétaire 2022 par chapitre, tant en dépenses qu'en recettes dans les deux sections,
Vu la concordance entre le compte de gestion 2022 établi par Monsieur le Comptable public et le compte administratif 2022 produit par l'ordonnateur,
Considérant la présidence de la séance du Conseil d'administration assurée par Madame GARTENLAUB, Vice-présidente du CCAS,

**Le Conseil d'administration,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

ARRETE Le compte administratif 2022 du CCAS de Montgeron, par chapitre, comme suit :

Section de fonctionnement – Recettes :

Chapitre 013 - Atténuations de charges pour 6 253,86€
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses pour 382 272,30 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations pour 1 629 687,28€
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante pour 0,00€
Chapitre 77 - Produits exceptionnels pour 2 281,71€
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté n-1 pour 619 568,30€

Section de fonctionnement – Dépenses :

Chapitre 011 - Charges à caractère général pour 543 925,78€
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés pour 1 439 702,08€
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante pour 13 738,29€
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles pour 0,00€
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections pour 6 159,10€

Section d'investissement – Recettes :

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves pour 2 559,90€
- Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés pour 2 559,90€
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections pour 6 159,10€
Chapitre 001 - Résultat d'investissement reporté n-1 pour 9 228,62€

Section d'investissement – Dépenses :

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles pour 11 531,52€

ARRETE Les restes à réaliser 2022 en section d'investissement à la somme de 968,48€ en dépenses et 0,00€ en recettes comme suit :

Section d'investissement – Dépenses :

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles pour 968,48€

APPROUVE Le compte administratif 2022 du CCAS de Montgeron qui fait apparaître les résultats suivants :

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	-2 812,52 €
Résultat au 31/12/2021	9 228,62 €
<i>Solde d'exécution</i>	<i>6 416,10 €</i>
Restes à réaliser en dépenses	968,48 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
<i>Déficit ou excédent cumulé avec RA</i>	<i>5 447,62 €</i>

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	16 969,90 €
Résultat au 31/12/2021	619 568,30 €
<i>Résultat cumulé</i>	<i>636 538,20 €</i>

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et /ou sa notification.

POUR EXTRAIT CONFORME



Sylvie CARILLON
Présidente du CCAS de Montgeron

REÇU EN PREFECTURE

le 21/04/2023

Application agréée E-legalite.com